

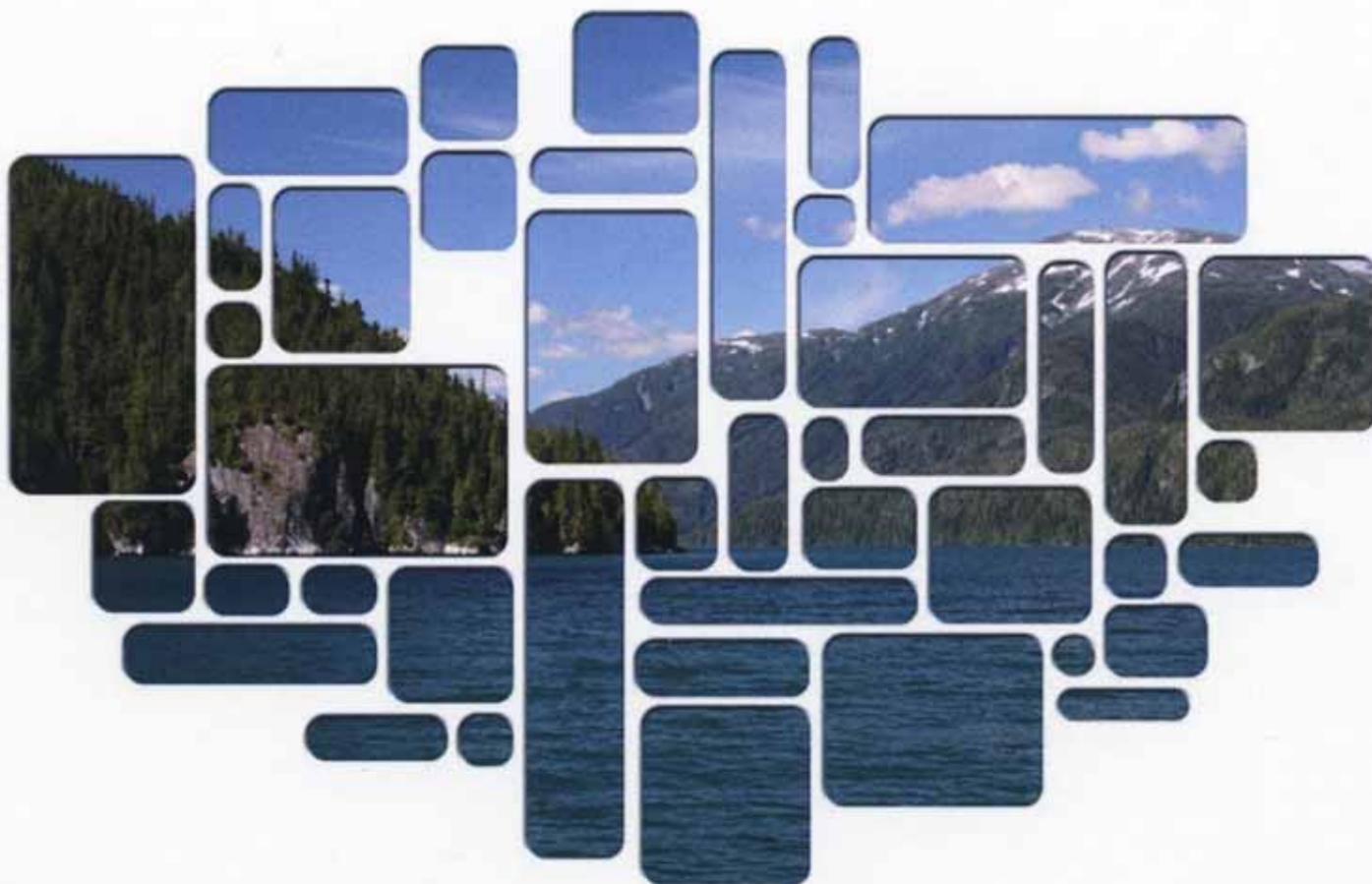
Rapport annuel conjoint

2010



Voici le 86e rapport annuel sur l'entretien de la frontière internationale entre les États-Unis et le Canada conformément aux traités de 1908 et de 1925

**Commission de la
frontière internationale,
États-Unis et Canada**



Passé Portland – Alaska/Colombie-Britannique



International
Boundary
Commission



Commission
de la frontière
internationale



L'honorable Hillary Clinton
Secrétaire d'État américain
Washington, D.C.

L'honorable John Baird
Ministre des Affaires étrangères
Ottawa

Ministre Baird et Secrétaire Clinton :

Nous avons l'honneur de présenter aux gouvernements américain et canadien le rapport conjoint des commissaires concernant les travaux d'entretien et de réglementation accomplis durant l'année civile 2010 le long de la frontière entre les États-Unis et le Canada.

Il s'agit du quatre-vingt-sixième rapport annuel conjoint soumis par les commissaires en vertu des dispositions de l'article IV du Traité de Washington du 24 février 1925. Le rapport contient un compte rendu complet des inspections et des travaux d'entretien réalisés à la frontière.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Kyle K. Hipsley
Commissaire américain par interim

Peter Sullivan
Commissaire canadien

United States
2000 L Street,
N.W. Suite 615,
Washington,
DC 20036 U.S.A.

Tel: (202) 736-9100
Fax: (202) 632-2008

Canada
615 rue Booth Street
Room/bureau 575
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Tel/Tél: (613) 992-1294
Fax/Télécopieur: (613) 947-1337

Tables des matières

INTRODUCTION.....	4
MISSION	5
FAITS SAILLANTS POUR L'ANNÉE 2010	5
PRINCIPALES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN	5
PASSE PORTLAND : ALASKA/COLOMBIE-BRITANNIQUE	5
141 ^E MÉRIDIEN : ALASKA/YUKON.....	6
45 ^E PARALLÈLE (LIGNE OUEST) : NEW YORK, VERMONT/QUÉBEC, ONTARIO.....	7
LES HAUTES TERRES : MAINE/QUÉBEC.....	8
RIVIÈRE SAINT-JEAN ET RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS : MAINE/QUÉBEC.....	8
AUTRES ACTIVITÉS D'ENTRETIEN	9
INSPECTIONS SUR LE TERRAIN	12
PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE 2011.....	12
SECTION CANADIENNE	12
SECTION AMÉRICAINE.....	13
QUESTIONS RÉGLEMENTAIRES	14
DÉVELOPPEMENT DU SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)	15
RAPPORT FINANCIER	16
PLAN D'ENTRETIEN SUR QUINZE ANS	18
CONTEXTE.....	18
PROGRÈS RÉALISÉS À CE JOUR	18

Rapport Annuel Conjoint

Le 86e Rapport annuel conjoint de la Commission de la frontière internationale (CFI) décrit la façon dont la frontière entre le Canada et les États-Unis – de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, et de l'océan Pacifique à la mer de Beaufort – a été entretenue en 2010. Le rapport donne un aperçu des activités et met en corrélation les activités d'entretien avec les plans d'entretien à court et à long terme.

Introduction

Pour la quatrième année, le rapport sera publié en ligne, la CFI maintenant son engagement de favoriser un accès élargi à l'information, tout en réduisant au minimum l'impression et la distribution. Il sera réalisé en deux parties. La première, le présent rapport descriptif, sera téléchargeable à partir du site Web de la CFI. La seconde partie contenant les annexes techniques sera stockée dans une base de données du système d'information géographique (SIG). Un nombre réduit d'exemplaires sera imprimé aux fins de distribution officielle et d'archivage.

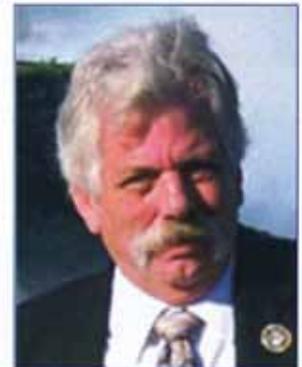
La frontière entre le Canada et les États-Unis a été instituée à la suite de 26 traités, conventions, protocoles, arbitrages et jugements arbitraux, du Traité de paix de 1783 (entre la Grande-Bretagne et les États-Unis) au traité de 1925 entre le Canada et les États-Unis sur la frontière internationale (International Boundary Treaty). Bien que des commissions frontalières spéciales aient été créées au fil des ans, la création de la CFI remonte au Traité sur la frontière internationale de 1908 qui nommait

deux commissaires pour localiser et démarquer la frontière entre les deux pays. Une CFI permanente, établie par le traité de 1925, a reçu le mandat d'entretenir la frontière sous l'autorité des deux commissaires.

Ainsi, le mandat de la CFI est énoncé dans les traités de 1908 et de 1925, et pour la section canadienne, dans la Loi sur la Commission frontalière de 1960. La CFI comprend une section canadienne et une section américaine, chacune rendant compte à son commissaire respectif. Le personnel technique, administratif et responsable des politiques de chaque section est complété par des employés saisonniers. Le commissaire canadien, Peter Sullivan, a été nommé par décret en sa qualité d'arpenteur général des terres du Canada. Le commissaire par intérim pour les États-Unis, Kyle Hipsley, est au service de la section américaine depuis longtemps, et il était récemment commissaire-adjoint.



*Peter Sullivan
Commissaire du Canada*



*Kyle Hipsley,
Commissaire par intérim
des États-Unis*

Mission

[Traduction] « Les commissaires nommés en vertu des dispositions du traité du 11 avril 1908 ont conjointement le pouvoir et l'obligation : d'inspecter les diverses sections de la ligne de démarcation entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska comme ils le jugent nécessaire; de réparer toutes les bornes et les bouées endommagées; de déplacer et reconstruire les bornes qui sont détruites; de maintenir une éclaircie le long de la frontière; de déplacer les bornes frontière vers de nouveaux emplacements et d'établir les bornes et bouées supplémentaires qu'ils jugent utiles; de **maintenir en permanence la frontière** entre le Dominion du Canada et les États-Unis, ainsi qu'entre le Dominion du Canada et l'Alaska. »

(Traité sur la frontière internationale de 1925)¹

Faits saillants pour l'année 2010

La CFI, qui maintient la frontière entre les États-Unis et le Canada depuis 102 ans, a été en mesure de franchir quelques étapes importantes en 2010. De grands progrès ont été réalisés dans la mise à jour des cartes originales de la frontière avec la signature de plusieurs feuillets cartographiques depuis la fin des années 1920. L'acquisition par la section américaine de nouvelles images à haute résolution, obtenues grâce à une solide collaboration avec d'autres entités gouvernementales américaines, conjuguée aux capacités de Ressources naturelles Canada par la section canadienne, a permis d'accélérer le programme de cartographie de la CFI.

¹ Traité relatif à la démarcation de la frontière entre les États-Unis et au Canada. Signé le 24 février 1925. Lettres de ratification échangées le 17 juillet 1925, à Washington.



Le commissaire Sullivan et le commissaire Hipsley signent les nouvelles cartes de la frontière.

Principales activités d'entretien

Les activités d'entretien se sont concentrées sur quatre sections de la frontière : le sud-est de l'Alaska et la Colombie-Britannique le long de la passe Portland, le 141^e méridien entre l'Alaska et le Yukon, le 45^e parallèle (ligne Ouest) entre les États de New York et du Vermont et le Québec et, enfin, la rivière Saint-François entre le Maine et le Québec.

Passé Portland : Alaska/Colombie-Britannique

La passe Portland est une section d'une longueur de 180 milles (290 kilomètres) dans les eaux frontalières entre le sud-est de l'Alaska et la Colombie-Britannique. Elle est déterminée par 28 points d'inflexion se rapportant à 52 bornes. L'entretien de cette section est classé comme prioritaire depuis 2005. Compte tenu du relief accidenté et des conditions météorologiques souvent difficiles, les travaux

dans la passe Portland nécessitent un effort considérable. Poursuivant les travaux entrepris durant la saison 2008, la CFI a restauré 51 bornes repères et arpenté 26 d'entre elles pendant la saison 2010, complétant ainsi la collecte de données des trois dernières années, nécessaire pour calculer les coordonnées actualisées de la frontière entre l'entrée Dixon et le mont Saint-Élias.



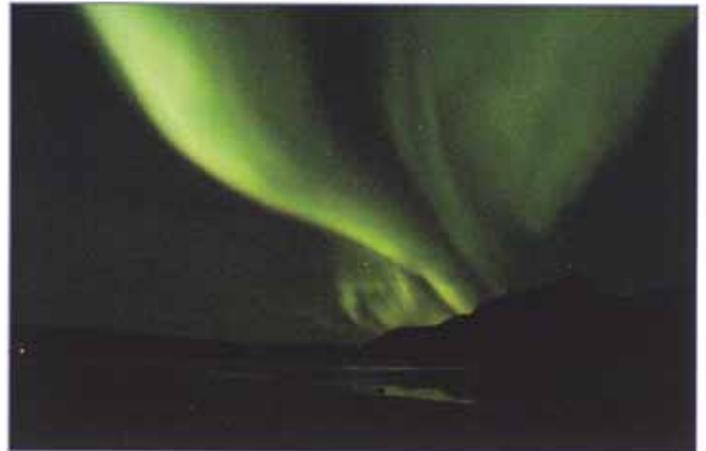
La passe Portland : le quatrième fjord en importance dans le monde – Alaska/Colombie-Britannique



Le Bear Necessity commandé par le capitaine Mark Galla a servi de base à la CFI – Alaska/Colombie-Britannique

141^e méridien : Alaska/Yukon

Des travaux d'éclaircie ont été entrepris cette année le long du 141^e méridien entre l'Alaska et le Yukon, une section terrestre de la frontière d'une longueur de 650 milles (1 045 km) marquée de 191 bornes frontière. La dernière fois que la CFI a effectué des travaux d'éclaircie dans cette section remonte à 1985.



Une aurore boréale offrant tout un spectacle sur le fleuve Yukon – Alaska/Yukon



Transport quotidien sur le terrain au 141^e méridien – Alaska/Yukon

Dans cette région, les conditions météorologiques dictent la quantité de travail qui peut être accompli le long de la frontière. Cette année, en dépit de précipitations avoisinant des niveaux records, la CFI a

dégagé l'éclaircie sur une distance de 33,5 mi/54 km.

45^e parallèle (ligne Ouest) : New York, Vermont/Québec, Ontario

Cette section de la frontière est divisée en deux parties, la partie Vermont-Québec d'une longueur de 90 milles (145 km) et celle de New York-Québec de 65 milles (105 km), qui sont matérialisées par un total de 421 bornes. La section canadienne de la CFI a concentré ses travaux dans cette zone pendant la saison de terrain 2010. Dans toutes les zones de la frontière, les travaux d'entretien ont été entrepris par des équipes canadiennes. L'équipe de Louis Carpentier, ingénieur sur le terrain de la CFI, a progressé vers l'ouest à partir de la borne 588 jusqu'à la borne 613 au lac Champlain, où la ligne médiane de l'éclaircie a été dégagée et jalonnée sur 18 mi /26 km pour les entrepreneurs chargés des travaux d'éclaircie. À partir du côté ouest du lac, l'équipe a continué à dégager la ligne médiane de l'éclaircie et à installer des repères sur 22 mi/36 km supplémentaires en vue des contrats d'éclaircie prévus pour 2011. L'équipe de terrain a inspecté 74 bornes. De plus, l'éclaircie a été dégagée sur 32,9 milles (53 km) entre la borne 588A, située approximativement à 0,22 milles (0,35 km) à l'ouest du poste frontalier Highwater sur la Route 243 (chemin Mansonville), jusqu'à la borne 631 située sur la rive est du lac Champlain.



Borne 646 sur le 45^e parallèle – New York/Québec

Des levés ont été effectués par la section canadienne. Sous la direction de Joël Petit, ingénieur sur le terrain de la CFI, des observations GPS ont été effectuées à 103 bornes frontière entre le ruisseau Halls et le lac Memphrémagog. En outre, 22 de ces bornes ont été nettoyées et peintes.

Joe Harrietha, ingénieur principal sur le terrain, et son ont inspecté 127 bornes, reconstruit quatre et établi sept nouvelles bornes frontière.



Vue vers l'ouest sur le lac Memphrémagog depuis la borne 570 (à gauche), et Anna Markouchina à la borne 522A1 (à droite) – Vermont/Québec

Les hautes terres : Maine/Québec

Sous la supervision de la section canadienne, des contrats ont été octroyés pour dégager l'éclaircie sur un total 76.4 milles (123 km) dans la section des hautes terres entre le Maine et la province de Québec. Le dégagement s'est étendu de la borne 314, près de la rive ouest du petit lac Saint-Jean à approximativement 5.6 milles (9 km) au sud-est de Saint-Zacharie, vers l'ouest jusqu'à la borne 405, sur le sommet de Moose Hill.



Vue plongeante de l'éclaircie le long du 45e parallèle – New York/Québec

Rivière Saint-Jean et rivière Saint-François : Maine/Québec

La première partie de la saison a été consacrée à poursuivre les efforts de l'année précédente visant à récupérer et réparer les bornes repères le long de la rivière Saint-Jean. La frontière suit la rivière Saint-Jean vers l'ouest depuis la ligne Nord sur une distance de 72 mi/115 km jusqu'à l'embouchure de la rivière Saint-François. La ligne comprend 230 segments

de frontière en ligne droite, matérialisés par environ 280 bornes repères. Aux abords de la rivière, les zones comportent des aménagements tels que routes, villes et fermes, de sorte que l'accès aux bornes repères n'exigeait pas beaucoup d'effort. Dans cette région, les aménagements et l'érosion des berges (plus particulièrement lors du dégel au printemps 2008) au fil des ans ont entraîné la destruction de plusieurs bornes repères.



Photos avant et après d'une borne repère (S-10) le long de la rivière Saint-Jean – Maine/Québec

Au cours de la deuxième partie de la saison, les équipes se sont déplacées vers le nord jusqu'à Estcourt (Maine)/lac Pohénégamook (Québec), et ont entrepris l'entretien et l'amélioration des bornes le long de la rivière Saint-François. La rivière, dont la source est au

envisageable ou rentable, la CFI a installé des balises orange qui indiquent la frontière aux citoyens qui se trouvent à proximité. Des balises ont été placées dans des zones très fréquentées le long du 49^e parallèle dans l'ouest du Dakota du Nord et dans l'est du Montana qui ont été indiquées à la CFI par le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis. Ces balises se sont également révélées utiles pour les populations qui vivent tout près de la frontière, notamment entre le Vermont et le Québec illustré ci-dessous.



*Club de golf Aroostook Valley – « Ligne Nord »
Maine/Nouveau-Brunswick*

- Des balises ont également été laissées à plusieurs bureaux du Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis avec des instructions sur la façon de les installer. Ainsi, les agents américains sur le terrain sont en mesure de placer certaines de nos balises à des endroits de leur choix.
- Tout aussi importantes que les parties terrestres, les parties aquatiques de la frontière sont également entretenues et démarquées dans de nombreuses régions. Au cours de la saison de terrain, la section américaine a supervisé un contrat pour le nettoyage, la peinture et un nouveau

dégagement des lignes de visée entre les paires de repères d'alignement le long de la baie Passamaquoddy, Maine – Nouveau-Brunswick. En raison du milieu hostile, ces repères doivent être entretenus tous les cinq ans.



*Vue vers le sud de l'autre côté de la frontière –
Vermont/Québec*



*Des tours d'alignement indiquent l'orientation de la
frontière dans la baie Passamaquoddy –
Maine/Nouveau-Brunswick*

- Des travaux ont été réalisés pour dégager les tours d'alignement marquant la frontière le long du 49^e parallèle au lac Osoyoos – Washington/Colombie-Britannique. De petites zones couvertes de broussailles, à l'est du lac le long du 49^e parallèle, ont également été dégagées à la fin de la saison de terrain.

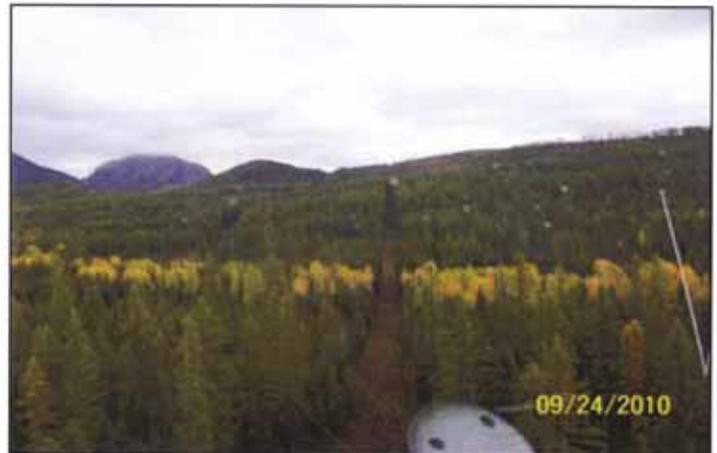


*Repère d'alignement 39 de l'autre côté de la frontière
Point d'inflexion 11 – Maine/Nouveau-Brunswick*



*Before and after photos of clearing around Range
Marks – Washington / British Columbia*

- Des mesures GPS ont été prises vers la fin de la saison afin de compléter les travaux antérieurs effectués le long des rivières Saint-Jean et Saint-François. Ces mesures additionnelles étaient essentielles pour compléter les compensations en vue de la conversion du système de référence NAD27 au NAD83 pour cette section de la frontière.
- Alors qu'une entente est toujours en vigueur, le Service national des parcs a poursuivi des travaux annuels d'éclaircie pour la CFI dans le parc national Glacier. Une équipe de la CFI a jalonné la ligne médiane de la frontière sur 3,1 mi/5 km, après quoi le personnel du parc a exécuté les travaux d'éclaircie depuis la borne 263 en se dirigeant vers l'est jusqu'à un point situé à 0,5 mi/0,8 km à l'est de la borne 266.



*L'éclaircie vue des airs en direction est à partir de la
borne 266 – Montana/Colombie-Britannique*

Inspections sur le terrain

Le commissaire Sullivan et le commissaire par intérim Hipsley ont inspecté les travaux des équipes canadiennes qui travaillaient le long du 45^e parallèle (ligne Ouest) pendant la semaine du 19 au 23 juillet. Ils étaient accompagnés de Daniel Fortin et d'Al Arsenault de la section canadienne. Pendant la semaine, les commissaires ont également rencontré divers représentants d'organismes des États-Unis et du Canada, afin de discuter de projets futurs pour la démarcation des cours d'eau transfrontaliers dans cette région.

Le commissaire Hipsley a ensuite fait l'inspection des travaux d'une équipe de la section américaine sur le terrain, le long de la ligne Nord entre le Maine et le Nouveau-Brunswick.

Des projets d'inspection des travaux des équipes américaines le long de la frontière Alaska/Yukon, prévus pour la semaine du 16 au 20 août, ont dû être annulés. En effet, les conditions météorologiques n'ont pas permis d'avoir accès aux équipes.

Perspectives pour l'année 2011

La CFI prévoit une autre saison de terrain bien remplie en 2011. Les travaux prévus sont décrits brièvement ci-après.

Section Canadienne

Les équipes canadiennes se concentreront de nouveau sur le 45^e parallèle afin de continuer là où elles se sont arrêtées en 2010. L'ingénieur principal sur le terrain, Joe Harrietha,

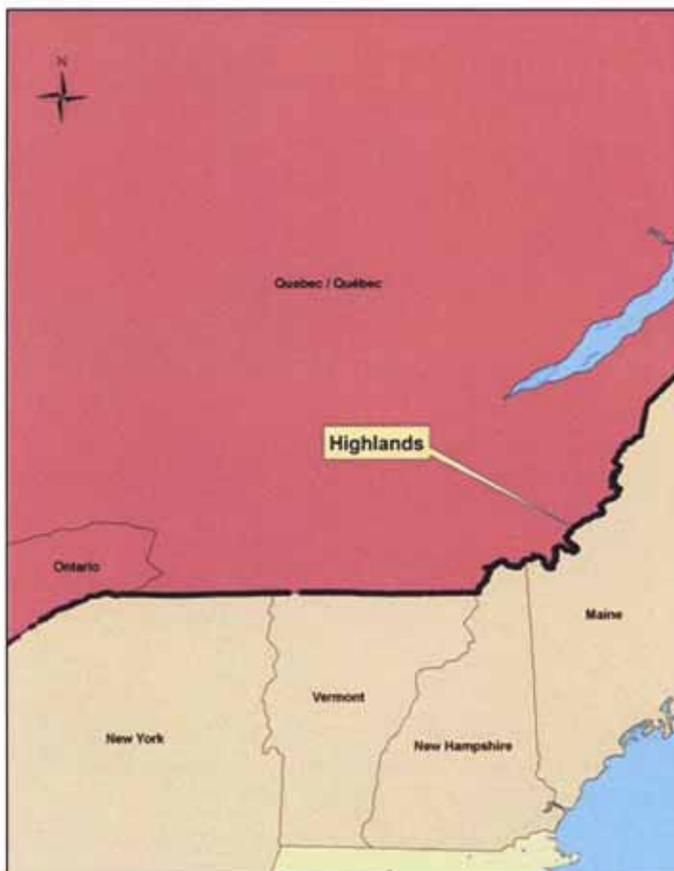
supervisera les travaux d'éclaircie sur approximativement 37,3 mi/60 km qui seront effectués à contrat, tout en procédant à la réparation des bornes. Dans cette section, de nombreuses bornes nécessitent des réparations majeures ou doivent être remplacées. Selon les estimations, les travaux de réparation des bornes s'étaleraient sur plus de trois ans. En progressant vers l'ouest à partir du lac Champlain, les ingénieurs sur le terrain Joël Petit et Rodger Reid effectueront des levés le long de cette section. Des contrats d'éclaircie seront également attribués par la section canadienne pour les hautes terres de la région Maine-Québec.



Le 45^e parallèle, également appelé « ligne Ouest », est représenté sur la carte de gauche

Section Américaine

La section américaine annoncera deux contrats d'éclaircie sur 50 mi/80,5 km pour cette saison de terrain. L'un des contrats visera la poursuite des travaux vers le nord à partir de l'endroit où les équipes de la CFI ont arrêté leurs travaux cette saison, tandis que l'autre contrat prolongera les travaux vers le sud.



New York, Vermont/Québec; tandis que le terrain accidenté des « hautes terres » est représenté sur la carte de droite – Maine/Québec



Le 141e méridien – Alaska/Yukon



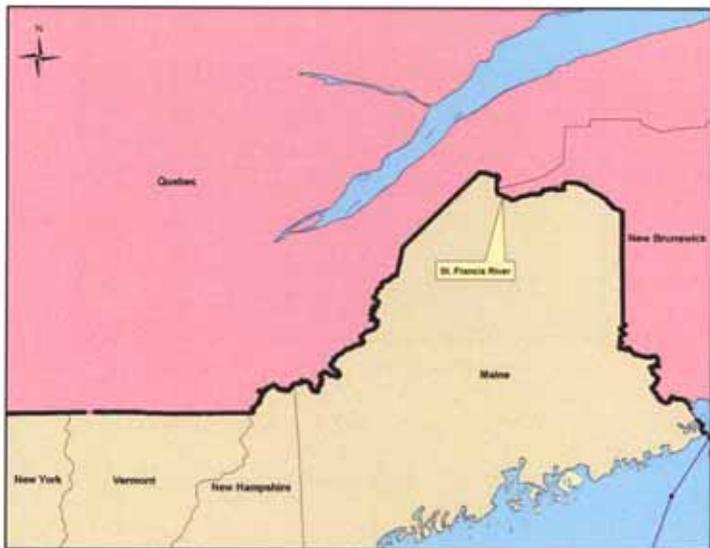
Le 49e parallèle – Washington/Colombie-Britannique

Phil Hargrove, agent sur le terrain du Montana, poursuivra les travaux de levés et la reconstruction des bornes en direction est à partir d'Osoyoos (Washington/C.-B.) et à travers les Cascades jusqu'au parc national Glacier. Il procédera à la coupe de bosquets d'arbres et de broussailles sur une distance de 20 mi/32,2 km à travers la vallée de l'Okanagan.



Lake of the Woods to Lake Superior – Minnesota / Ontario

Bryan Cloutier, agent sur le terrain du Minnesota, poursuivra les travaux d'entretien des bornes repères à partir du lac des Bois jusqu'au lac Supérieur.



Rivière Saint-François – Maine/Québec, Nouveau-Brunswick

Kevin Bagwell, agent sur le terrain du Maine, continuera ses travaux d'éclaircie et d'abornement le long de la rivière Saint-François.

Questions réglementaires

Il incombe à la CFI de superviser toute construction effectuée à l'intérieur de l'éclaircie de 20 pi. Dans le cadre de son mandat, une autorisation a été accordée par les commissaires pour les projets suivants :

- ▶ Installation d'un câble à fibres optiques; Houlton (Maine)/Woodstock (Nouveau-Brunswick).
- ▶ Installation d'un câble à fibres optiques; Sumas et Lynden (Washington)/Huntingdon et Aldergrove (Colombie-Britannique).
- ▶ Voies de contournement pour camions lourds; Sweetgrass (Montana)/Coutts (Alberta).
- ▶ Oléoduc; comté de Philips (Montana)/Monchy (Saskatchewan).
- ▶ Ligne de transport d'électricité; Sweetgrass (Montana)/Coutts (Alberta).
- ▶ Construction d'un nouveau pont; Fort Kent (Maine)/Clair (Nouveau-Brunswick).

Développement du système d'information géographique (SIG)

En ce qui a trait au SIG, cette année a été marquée par le chargement, la vérification et l'utilisation de plusieurs jeux de données différents. Les données résultant de la compensation pour des levés échelonnés sur 12 ans de la rivière Saint-François, des hautes terres, du ruisseau Halls, du fleuve Saint-Laurent, des Grands Lacs, du lac des bois et de la vallée du Fraser, ainsi que des parties du 45^e parallèle, ont été chargées et vérifiées. Ces données ont permis le démarrage de la cartographie de ces régions de la frontière. Vers la fin de 2010, des cartes du ruisseau Halls ont été produites et approuvées par les commissaires. En outre, des modèles et des prototypes de feuilles de carte pour d'autres régions ont été créés et la production de ces cartes était en cours au début de l'année 2011.

En plus des données de levés, toutes les images à haute résolution de la frontière, acquises récemment, ont été chargées sur un serveur d'images d'ESRI, de même que les photos aériennes de la CFI couvrant la ligne Nord, le ruisseau Halls et le sud-est de l'Alaska. En outre, toutes les cartes historiques de la frontière ont été chargées sous forme d'une image sans joint de toute la frontière. Toutes ces sources peuvent être consultées telles quelles et affichées à divers niveaux de transparence, offrant ainsi un outil précieux pour vérifier d'autres données et pour comprendre les demandes des clients concernant des travaux à exécuter à l'intérieur de l'éclaircie.

Les outils mis au point par ESRI pour la CFI ont été complètement documentés et quelques vidéos pédagogiques ont été créées. Grâce à ces outils, les données et les photographies de la saison de terrain 2010 ont été intégrées au SIG et des documents ont été créés pour l'année 2011 à venir. Ces documents

comprenaient des lettres aux propriétaires, des cartes détaillées des propriétés dans la région du ruisseau Halls, des listes de coordonnées pour des sections particulières de la frontière et divers produits, selon les besoins.

Cette année, le SIG de la CFI est devenu un outil fonctionnel, permettant de soutenir les activités et le processus de décision de la CFI, ainsi qu'un dépôt pour les données, les photos et autres nouveaux documents connexes.

Rapport financier



Commission
de la frontière
internationale



International
Boundary
Commission



DÉCLARATION CERTIFIÉE DES DÉPENSES COMPARÉES

FAITES PAR
LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS,
CONJOINTEMENT ENGAGÉES PAR LES COMMISSAIRES POUR L'ENTRETIEN DE LA DÉMARCATIION DE
LA FRONTIÈRE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU TRAITÉ DE 1925, EN DATE DU 31 MARS 2010

	Dépenses de la section américaine (SUS)	Dépenses de la section canadienne (SCAN)
Total au 31 mars 2009 :	14 127 533,34 \$	17 237 111,77 \$
Du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010		
Ligne Ouest – (45 ^e parallèle) (travaux d'éclaircie et inspection des bornes)		154 165,00 \$
Sud-est de l'Alaska – Colombie-Britannique (levé sur le terrain et abornement)		172 231,00 \$
Levé dans le sud-est de l'Alaska – Colombie-Britannique	197 622,77 \$	
Contrat d'éclaircie, Maine – Nouveau-Brunswick (ligne Nord)	94 300,00 \$	
Contrat d'éclaircie, chaîne des Cascades		119 718,00 \$
Contrat d'éclaircie dans la vallée du Fraser		153 460,00 \$
Contrat d'éclaircie, Minnesota – Manitoba (49 ^e parallèle)	127 825,00 \$	
Inspections des contrats d'éclaircie		28 242,00 \$
Contrat d'éclaircie dans le parc national Glacier, Montana – Alberta	22 421,84 \$	
Montana-Dakota du Nord/Saskatchewan-Alberta (Prairies)		
Entretien des bornes, 49 ^e parallèle	83 536,44 \$	
Minnesota-Ontario/Lac des Bois jusqu'au lac Supérieur		
Entretien des bornes repères	57 359,43 \$	
Maine-Nouveau-Brunswick – Rivière Saint-Jean		
Entretien des bornes repères	76 637,17 \$	
Contrat de développement du SIG par ESRI		226 675,00 \$
Imagerie numérique et aérotriangulation dans le sud-est de l'Alaska – Colombie-Britannique		605 519,00 \$

Section américaine
2000 L Street N.W.
Suite 615,
Washington, DC 20036
États-Unis

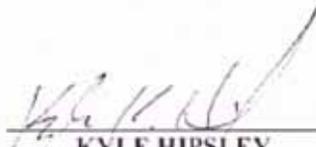
Tél : 202-736-9100
Télec. : 202-632-2008

Section canadienne
615, rue Booth
Bureau 575
Ottawa (Ontario) K1A 0E9
Canada

Tél. : 613-992-1294
Télec. : 613-947-1337

Remarque : Il est à noter que les dépenses totales de chaque pays ne tiennent pas compte des variations du taux de change.

Par la présente, je certifie que le montant ci-dessus de 15 004 118,54 \$ est le montant total exact dépensé par les États-Unis jusqu'au 31 mars 2010 pour effectuer conjointement l'entretien de la frontière en vertu de l'article IV du traité de 1925.



KYLE HIPSLEY

Commissaire des États-Unis (par intérim)

Signé à Edmonton (Alberta)

Date : 10/20/2010

Par la présente, je certifie que le montant ci-dessus de 18 806 189,77 \$ est le montant total exact dépensé par Canada jusqu'au 31 mars 2010 pour effectuer conjointement l'entretien de la frontière en vertu de l'article IV du traité de 1925.



PETER SULLIVAN

Commissaire du Canada

Signé à Edmonton (Alberta)

Date : OCTOBER 20 / 2010

Plan d'entretien sur quinze ans

Contexte

En 2004, un plan d'entretien révisé² (comprenant des prévisions sur cinq et quinze ans) a été élaboré par les deux commissaires pour mieux donner suite aux priorités de la CFI. Les prévisions sur quinze ans portent sur l'entretien de routine récurrent (déroussaillage, entretien des bornes et levés). Le plan sur cinq ans est axé sur des projets qui ont pris du retard.

Progrès réalisés à ce jour

La section canadienne a obtenu en 2005 le financement nécessaire pour exécuter les travaux prévus dans le plan d'entretien de 2004; toutefois, la section américaine n'a reçu que cette année les fonds nécessaires pour répondre aux exigences du plan. D'après les niveaux de financement attendus pour chaque section, une réévaluation a été effectuée pour déterminer les progrès par rapport aux objectifs à la fois du plan sur cinq ans et du plan sur quinze ans. Afin de les réaliser, le plan d'entretien sur quinze ans et les programmes et projets non terminés du plan quinquennal maintenant désuet ont été combinés. Les programmes ou les projets non énoncés dans le plan d'entretien initial de 2004 ont également été inclus dans la version révisée, de sorte que la CFI sera en mesure de respecter le plan sur quinze ans d'ici la fin de la saison de terrain 2013.

² Paquette et Moore. Rapport sur l'état actuel de la maintenance des États-Unis et au Canada Boundary et recommandations pour l'avenir. Février 2004.

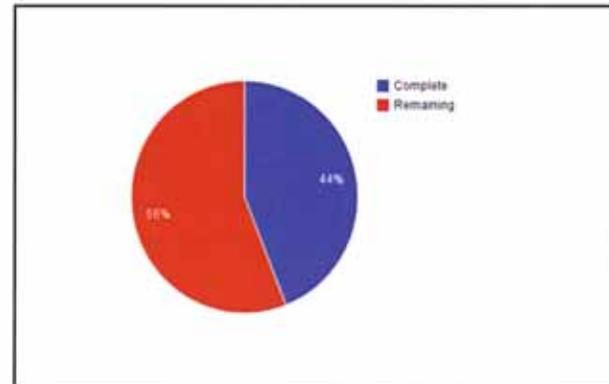


Figure 1 : Pourcentage de rattrapage prévu (plan sur 15 ans)

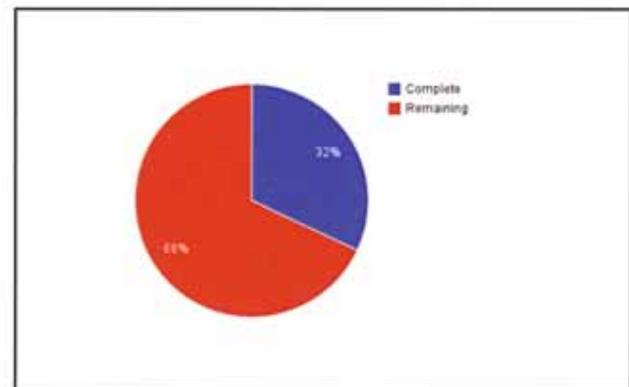


Figure 2 : Pourcentage actuel de rattrapage (plan sur 15 ans)

Ainsi que le représentent les diagrammes précédents (fig. 1 et fig. 2), la CFI a pris un retard de 12 % par rapport aux prévisions, étant donné que plusieurs projets sur cinq ans ont été retardés ou reportés pour les raisons suivantes. Plus particulièrement, la section américaine n'a pas été financée avant 2009 au niveau requis pour satisfaire aux objectifs sur cinq et quinze ans. Bien qu'une grande partie des travaux préliminaires de cartographie aient été réalisés, seules quelques cartes ont été terminées. Le retard s'explique en grande partie du fait qu'il a fallu collaborer avec la National Geospatial and Intelligence Agency (NGA) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour obtenir les images qui sont maintenant en place pour la majeure partie de la frontière, à

l'exclusion de l'Alaska. Maintenant que la structure et les procédures de base sont en place, notre productivité en matière de cartographie devrait augmenter considérablement au cours de la prochaine année. Si le niveau de financement de la section américaine est maintenu, nous devrions entièrement respecter le plan d'ici la fin de la saison de terrain 2013.

frontière. Les éléments en rouge indiquent les projets qui n'ont pas été réalisés par rapport aux prévisions sur cinq ans contenues dans le plan d'entretien révisé de 2004. Ces éléments ont été intégrés au nouveau plan d'entretien sur quinze ans. Parmi les éléments en rouge se trouvent également de nouvelles exigences ou demandes présentées à la Commission qui, par conséquent, n'ont jamais fait l'objet de travaux.

Les tableaux suivants présentent les échéanciers prévus pour l'entretien de la

2011	Baie Passamaquoddy, inspection et éclaircie	Achevé en 2010
	Ligne Nord et ruisseau Monument, travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)	Reporté en 2017
	Rivière Saint-François, travaux d'éclaircie	Travaux futurs
	Lignes Sud-Ouest et Sud, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)	Travaux futurs
	Hautes terres (section S.-O.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)	Travaux futurs
	Ligne Ouest (Vt/Qc), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 3 ans)	Effectué à 80 %
	Rivière Detroit, inspection et abornement	
	Lac Supérieur jusqu'à la rivière à la Pluie, abornement et éclaircie (projet de 2 ans)	Effectué à 50 %
	49° parallèle (Pemb.-collines Turtle), travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)	Travaux futurs
	Rivière St. Mary's, inspection et abornement	Effectué à 5 %
	Nouveau levé de la ligne Ouest	
	Mise en œuvre de la technologie SIG et du traitement des données de levé (projet de 3 ans)	
	Cartographie de la frontière (projet de 3 ans)	
	Ligne Nord et ruisseau Monument, travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)	Effectué à 95 %
	Rivière à la Pluie, inspection et abornement (projet de 2 ans)	Effectué à 80 %
	141° méridien, travaux d'éclaircie (projet de 4 ans)	Effectué à 25 %
	(Prairies), abornement et éclaircie le long du 49° parallèle	Effectué à 50 %
	Nouveau levé le long du 49° parallèle (MT-Alb.)	

2012	<i>Éclaircie de la ligne Nord et ruisseau Monument, travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	<i>Reporté en 2017</i>
	<i>Branche S.-O. de la rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	
	<i>Hautes terres (section S.-O.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Ruisseau Halls, travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Ligne Ouest (VT/Qc), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Lac Supérieur jusqu'à la rivière à la Pluie, inspection et abornement (projet de 2 ans)</i>	<i>Effectué à 50 %</i>
	<i>49^e parallèle (Pemb.- collines Turtle), travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Tours d'alignement de la pointe Roberts, inspection et remise à neuf</i>	
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière Niagara, inspection et abornement</i>	
	<i>141^e méridien, travaux d'éclaircie (projet de 4 ans)</i>	
	<i>Mise en œuvre de la technologie SIG et du traitement des données de levé (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Cartographie de la frontière (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Levé GPS le long du 49^e parallèle (ID-MT jusqu'au parc national Glacier)</i>	
	<i>Levé GPS le long du 141^e méridien (projet de 2 ans)</i>	
<i>Entretien de l'éclaircie à la pointe Roberts</i>		

2013	<i>Branche S.-O. de la rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.-E.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Achevé en 2010</i>
	<i>Ligne Ouest (N.Y./Qué), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49^e parallèle (Minn./Man.), travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49^e parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Cartographie de la frontière (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Mise en œuvre de la technologie SIG et du traitement des données de levé (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Démarcation des eaux transfrontalières (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Levé GPS le long du 141^e méridien (projet de 2 ans)</i>	

2014	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.-E.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	Achevé en 2010
	<i>Ligne Ouest (N.Y./Qc), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49^e parallèle (Minn./Man.), travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	

2015	<i>Lignes Sud-Ouest et Sud, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section N.-E.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	Achevé en 2010
	<i>49^e parallèle (des contreforts à Kootenay O.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Sud-est de l'Alaska, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Tours d'alignement de la pointe Roberts, inspection et remise à neuf</i>	
	<i>Rivière Sainte-Claire, inspection et abornement</i>	

2016	<i>Lignes Sud-Ouest et Sud, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Hautes terres (section S.-O.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Ligne Ouest (Vt/Qc), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Fleuve Saint-Laurent, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49^e parallèle (des contreforts à Kootenay O.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49^e parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Sud-est de l'Alaska, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	

2017	<i>Baie Passamaquoddy, inspection et éclaircie</i>	<i>Travaux futurs</i>
	<i>Ligne Nord et ruisseau Monument, travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Rivière Saint-Jean, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière Saint-François, travaux d'éclaircie et cartographie</i>	
	<i>Lignes Sud-Ouest et Sud, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Hautes terres (section S.-O.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	

2017	<i>Ligne Ouest (Vt/Qc), travaux d'éclaircie et abornement (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Rivière St. Mary's, inspection et abornement</i>	
	<i>Rivière à la Pluie, inspection et abornement (projet de 2 ans)</i>	
	<i>49e parallèle (Pemb.-collines Turtle), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (des contreforts à Kootenay O.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Sud-est de l'Alaska, travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
2018	<i>Ligne Nord et ruisseau Monument, travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	Travaux futurs
	<i>Hautes terres (section S.-O.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	
	<i>Ruisseau Halls, travaux d'éclaircie et cartographie</i>	
	<i>Ligne Ouest (N.Y./Qc), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (Pemb.- collines Turtle), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (Koot. O. à Similk.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>Tours d'alignement de la pointe Roberts, inspection et remise à neuf</i>	
2019	<i>Hautes terres (section N.-E.), travaux d'éclaircie (projet de 3 ans)</i>	Travaux futurs
	<i>Ligne Ouest (N.Y./Qc), travaux d'éclaircie (projet de 2 ans)</i>	
	<i>Rivière Niagara, inspection et abornement</i>	
	<i>49e parallèle (Minn.- Man.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (Koot. O. à Similk.), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (Similk. à la vallée du Columbia), travaux d'éclaircie</i>	
	<i>49e parallèle (vallées du Fraser et du Columbia), travaux d'éclaircie</i>	

(*) Les pourcentages d'achèvement font référence à l'ensemble du projet. Certains projets sont échelonnés sur plusieurs années (2 ou 3 ans)